NATIONS
UNIES

EP

Programme des
Nations Unies pour
l'environnement

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/43/Add.2
9 juillet 1999

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-huitième réunion
Montréal, 14-16 juillet 1999

Additif

PROPOSITION DE PROJETS : THAÏLANDE

Veuillez insérer ce qui suit après le paragraphe 5 de la page 8 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/28/43.

6. Les données fournies plus tard par la Banque mondiale englobent 109 des 224 entreprises qui devaient initialement participer au projet. Ces données, qui sont encore fondées sur les registres d'achat d'ODS des entreprises visées, ont été vérifiées en estimant la consommation moyenne de CFC par appareil de réfrigération et le nombre total d'appareils fabriqués par chacune des entreprises. La Banque mondiale est encore en train de recueillir les données sur les différents modèles fabriqués par chacune des entreprises que lui a demandées le Secrétariat.

7. Les nouveaux renseignements disponibles sur la consommation de CFC satisfait aux conditions autorisant le décaissement d'une deuxième tranche de 1 000 000 $US. Les données supplémentaires en train d'être recueillies permettront de confirmer le niveau de consommation et d'effectuer le décaissement de la dernière tranche.

RECOMMANDATIONS

1. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif examine la possibilité d'autoriser le décaissement d'une deuxième tranche de 1 million $US et des coûts d'appui à la Banque mondiale de 120 000 $US.